

« Une critique immanente, la raison comme juge de raison, tel est le principe essentiel de la méthode dite transcendantale. Cette méthode se propose de déterminer : la vraie nature des intérêts ou des fins de la raison - les moyens de réaliser ces intérêts. » Dans cet essai, Gilles Deleuze entreprend une analyse de la méthode philosophique employée par Kant dans ses trois grands livres, Critique de la raison pure, Critique de la raison pratique, Critique du jugement.

« Il nous suffit de retenir le principe d'une thèse essentielle de la Critique en général : il y a des intérêts de la raison qui diffèrent en nature. Ces intérêts forment un système organique et hiérarchisé qui est celui des fins de l'être raisonnable. » Mais, précise Gilles Deleuze, « une faculté législative ne supprime pas tout emploi des autres facultés... Suivant chaque Critique, l'entendement, la raison, l'imagination entreront dans des rapports divers sous la présidence d'une de ces facultés. »